

## **Aide psychologique dans l'école**

A la demande de Michel Lafargue, prof d'EPS, SGEN, intervention dans le cadre d'une formation-séminaire de réflexion national du SGEN sur le thème de l'aide psychologique à l'école. du 15 au 17 novembre 2000, à Chatenay-Malabry.

Repérage des ressources et des évolutions

Tel : 05 57 64 90 57

Saint Ciers de Canesse 33710

Le mercredi après-midi

De la maternelle à l'Université, repérage des acteurs. Et recherche des évolutions.

Il y aura également un médecin de l'Université de Lille.

20 personnes. Prévoir une intervention de 20 à 30 minutes pour introduire.

Michel m'envoie ses textes de réflexions ou de cadrage ?

[MICHEL-LAFARGUE@wanadoo.fr](mailto:MICHEL-LAFARGUE@wanadoo.fr)

Un état des lieux, une évolution => à gros traits, essayer de repérer des lignes d'évolution. Cela manquera donc sans doute de finesse.

Quelques éléments sur les personnels en rapport direct avec la psychologie.  
Dates de naissance (1938, 1947), généralisation de la scolarité, et articulation de deux espaces de formation (apprentissage, éducation spéciale)

Des relations duelles, développement des "experts", montée des "para".  
(mettre en relation, échec scolaire, insertion, violence contre soi et contre les autres).

Des commissions. La production de décisions à propos des élèves se fait et s'est faite en constituant des "commissions", création de collectif (collectiviser la décision, déresponsabiliser chacun..., modèle démocratique ? ou bureaucratique ?), tel que conseil de classe, conseil de discipline, CDES...

- Dans ce domaine, il y a plusieurs évolutions. Globalement elles traitaient de question de "sorties", et on est maintenant dans une idée de continuité (disparition de la vie active, rescolarisation, enseignement adapté), il ne s'agit plus par exemple pour l'enseignement adapté de s'occuper de la déficience intellectuelle, mais de la grande difficulté scolaire.
- De plus en plus en passe à la création de commission dont la fonction est de "comprendre" et d'élaborer une proposition de fonctionnement.

Effet de la déconcentration, mouvement général. De plus en plus de décisions sont "renvoyées" à l'établissement, au local. Programme, répartition des heures, des moyens, objectifs... ZEP, c'est l'extrême et l'exemple. Introduire les travaux de Jean-Louis Dérouet, le civique, le domestique, l'industriel, comme mode de référence. Implication personnelle, responsabilité, justification sociale...

Enfin, il y a dernièrement des évolutions dans les modes pédagogiques qui sont proposés, me semble-t-il en particulier dans le secondaire : rupture des disciplines, rupture du modèle solitaire, frontal, collectif (classe)-individuel-équipe, rupture dans l'évaluation... D'autres préoccupations vont s'introduire dans l'espace "éducatif" à côté de celui de l'enseignement, la "citoyenneté", l'orientation, la sexualité, la "vie de la classe". Des tas de frontières (psychologiques sont en train de tomber). Les frontières sont également des protections psychologiques, des définitions d'attentes mutuelles, des définitions de rôles...

Il y a donc un mouvement général de "déstructuration" des modalités de fonctionnement qui permettaient une certaine stabilité, et surtout une mise à distance. Il y a des "règles" extérieures qui s'imposent à moi, moi en tant que personne et en tant que professionnel. Ces règles sont de plus en plus à reconstruire individuellement, localement et collectivement.

Il y a donc à l'intérieur de l'espace scolaire une incertitude comportementale grandissante, tant du côté des "élèves" que des "professionnels", tant du côté des jeunes que des adultes (l'adulte incertain...).

## **Aide psychologique dans l'école**

### ***Aide, aider...***

Entre demande et commande institutionnelle ,  
L'aide pour soi  
L'aide pour l'autre  
L'individuel et le collectif  
Vision étroite et vision large de cette commande à réfléchir...

### ***Les quatre formes d'actions volontaires***

Reprendre mon schéma et réfléchir sur les positions d'accord ou de résistance des acteurs concernés...

### ***Les professionnels, les statuts...***

Des psychologues, titres, statut....  
Des fonctions d'aide  
Des contraintes, déontologie, protection de la personne, transfert... le triangle (victime, sauveur, persécuteur)  
Des professionnels de plus en plus pris dans des actes de prévention, de préparation, de réparation. Position d'aide et incitation à l'aide.

### ***Les services***

Différents modes d'organisation, territorial, matériel, hiérarchique... de ces professionnels

### ***Les dispositifs***

Violence  
MGIEN ???  
Les dispositifs de collaboration nécessaire

### ***Les nouvelles formes pédagogiques***

Vers l'individualisme de l'aide scolaire  
Vers la collectivisation de la socialisation (les organisations représentatives, la constitution de groupes).  
Penser notamment aux HVC  
Classe, groupe, module, individu...

## ***L'accompagnement des travailleurs***

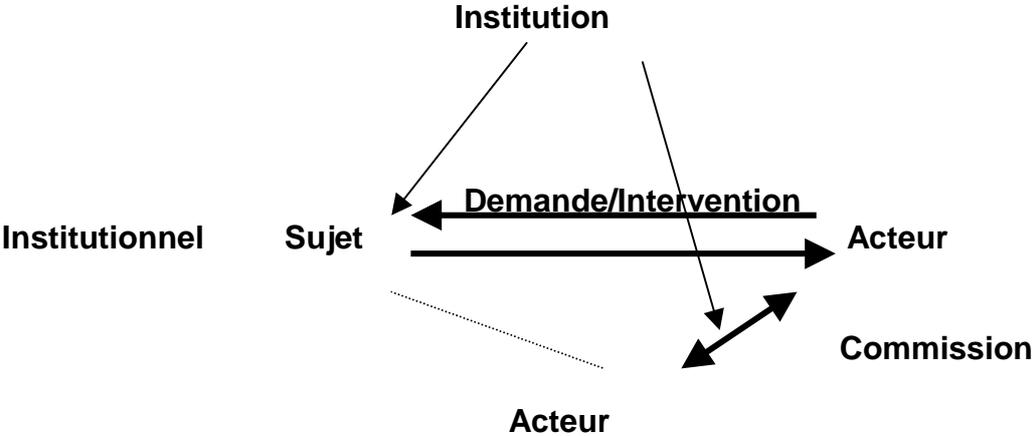
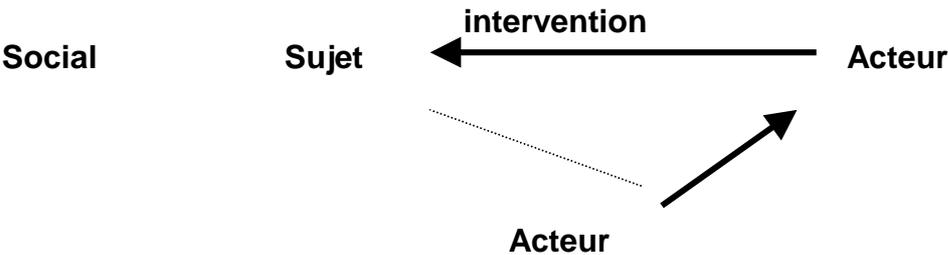
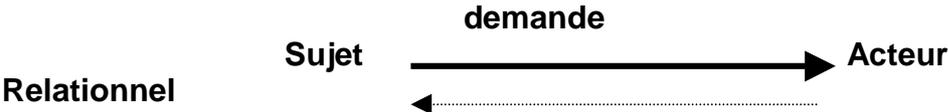
Inspection et aide

Ecoute

Comités médicaux

Formation continue...

# Les trois structures de l'aide



## Qui répond ?

### ***Les acteurs***

Les psychologues ayant le titre de psychologue  
Les acteurs ayant la dénomination de psychologue

### ***La situation***

La pratique relationnelle individuelle, le développement de la relation de confiance  
Construction d'un espace privé/ espace public  
De la "solution" à l'accompagnement

### ***Les instances et les missions***

Conseil, comité, commission...  
L'organisation réglementaire  
La décision statutaire (l'orientation au sens large de gestion des parcours) à propos de diverses "questions" (orientation, enseignement spécialisé, délit)  
Les instances d'élaboration/compréhension/expression  
(élaboration locale de la règle/l'application de la loi)  
Les évolutions, de la décision à l'éducatif...

### ***Les nouvelles formes pédagogiques***

Mettre en rapport les anciennes formes, qui engagent plus à l'expertise, au repérage des difficultés, à l'appel à l'expertise, à l'exclusion  
Frontal, collectif, transmission, apprentissage solitaire.  
Les nouvelles formes au contraire, impliquent la relation individuelle, l'intervention, la responsabilité personnelle des deux "partenaires"...

Reprendre le schéma des 4 actions et lui donner de l'épaisseur  
Notamment l'épaisseur du présent. Le présent n'est plus un passage entre le avant et le après d'un événement, mais c'est l'espace-temps d'un déroulement d'action.  
Les notions d'accompagnement, d'éducatif, de soutien... se développent et sont référées au présent qui dure.

Titre de la session :  
L'aide psychologique à l'Ecole

### 1/ L'école

Les objectifs et missions de l'école. reprendre la document à partir de Prost des 3 missions de l'Ecole. Reprendre également dans le petit livre sur les lois, les introductions aux lois. Dont celle de 1989, avec l'article 1<sup>er</sup>, et la personnalité.

L'école est un dispositif de production de la psychologie.

### 2/ Le psychologique

L'objet est-il circonscrit ? La création des psychologues scolaires : éviter la psychiatrisation des problèmes. Organiser l'enseignement spécialisé...

Au moment où le titre est protégé, l'objet ne l'est plus... "Tout le monde s'en occupe". Tout est devenu psychologique...

### 3/ L'aide

Les différentes formes d'aide et l'extension du relationnel dans l'école.

Que se passe-t-il du côté, ou pour les professionnels eux-mêmes ?

Y a-t-il une aide psychologique organisée dans l'école pour ses propres personnels ?

La célèbre citation de Georges Canguilhem datant de 1959

"Mais le philosophe peut aussi s'adresser au psychologue sous la forme - une fois n'est pas coutume - d'un conseil d'orientation, et dire : quand on sort de la Sorbonne par la rue Saint-Jacques, on peut monter ou descendre ; si l'on va en montant, on se rapproche du Panthéon qui est le Conservatoire de quelques grands hommes, mais si l'on va en descendant on se dirige sûrement vers la Préfecture de Police."

"Qu'est-ce que la psychologie ?" dans *Les Cahiers pour l'Analyse* (Le Seuil), 1960.

L'aide, pourquoi et pour quoi ?

Pour obtenir quoi ?

Il y a deux références à avoir en tête :

- La plainte d'après François Dubet
- Se faire avoir, d'après l'article de Goffman.

Entre la plainte et le dépôt de plainte. La nature du résultat attendu.

L'aide vers un progrès.

Il s'agit d'obtenir une modification. Il y a plusieurs niveaux :

- Aider à obtenir quelque chose, relativement extérieur à soi. En tout cas posé ainsi au départ.
- Aider à changer soi...

Ceci correspond aux deux types de changements en analyse systémique.

L'aide, pourquoi? Pour quelles raisons ?

- L'aide scolaire

Il s'agit de la difficulté éprouvée par la difficulté scolaire. Mais cette souffrance peut être due à des résonances différentes, par rapport à soi, par rapport à la famille, par rapport aux autres (les pairs). Histoire de l'échec scolaire.

- L'aide sociale

C'est la situation familiale. A l'origine, c'est sans doute la plus vieille préoccupation. L'école a été en soi considérée comme la réponse à la situation difficile de la famille... Contrôle des familles...

La difficulté apportée à l'école, la difficulté provoquée, la honte (vis-à-vis des pairs).

- L'aide vie scolaire

C'est sans doute la plus récente ? Différence entre les pays anglo-saxon et la France. Cf. L'histoire de la vie scolaire... surveillance...

Avoir la courbe de l'accès au bac

La question de la scolarisation, généralisation, fonction, temporalisation.

### ***Les quatre formes d'action***

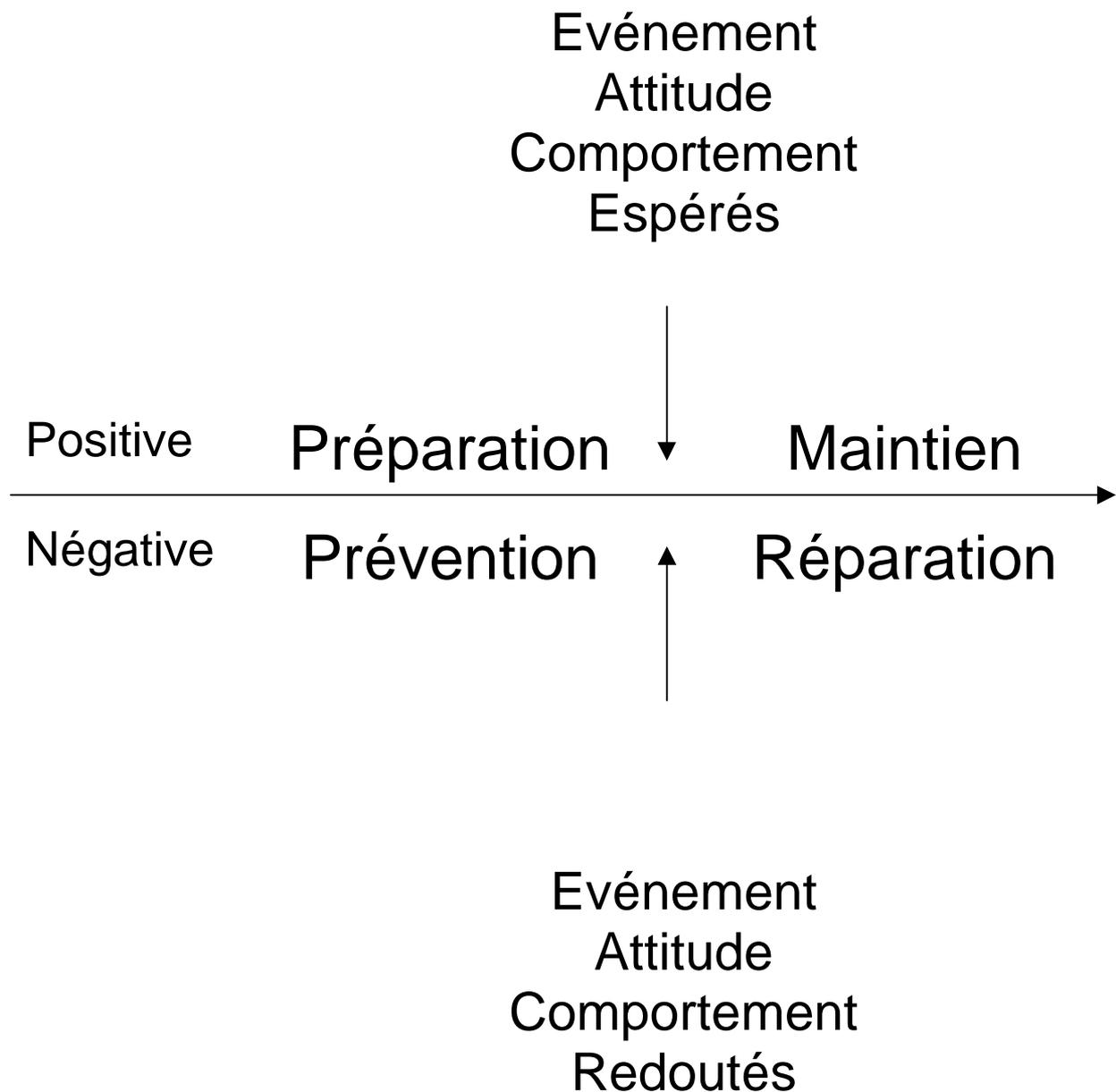
Il s'agit en fait de formes de "prise en charge". Intervention individuelle. La question du cas individuel...

Cela s'oppose de plus en plus à la généralisation de la situation difficile pour tous, et donc à la réponse non plus individuellement, mais "collectivement". En tant que mission générale, en tant que dispositif de traitement, en tant que travail d'équipe.

Donc le modèle doit être complexifié.

Notamment il y a la notion d'éducatif qui apparaît de plus en plus d'une manière "brouillante". Elle marque bien un changement profond de "l'orientation de l'institutionnel". Passer de la question de l'individuel particulier au collectif général. Mais en même temps ce terme rassemble des "postures" en fait très différentes et qu'il est très important pour des professionnels de bien différencier au risque de confusion, manipulation, perversion, aussi bien pour les jeunes, les élèves, et les familles, que bien sûr pour les personnels eux-mêmes. Les limites protectrices par rapport à la toute puissances sautent, ou risquent de sauter.

## Quatre actions sociales



## Commentaires

Ce modèle fut élaboré lorsque je faisais fonction de directeur de CIO à Nanterre, que j'avais quelques responsabilités dans l'insertion : responsabilité dans le DIJEN du district, et présidence de l'association qui gérait la PAIO.

Il s'agit de comprendre que par rapport à toute situation sociale, il y a deux possibilités. Elle peut apparaître comme une "bonne" situation, et donc attendue, espérée. Et elle peut être au contraire considérée comme une "mauvaise" situation qu'il faut éviter.

Ceci se place sur un axe temporel orienté. Il y a un avant et un après ce moment où la situation apparaît.

Par rapport à cet événement, il peut y avoir deux formes d'action totalement différentes.

On peut agir pour faire en sorte que l'événement espéré arrive. En ce cas on agit sous la forme d'une préparation.

Par contre on peut agir pour éviter le "mauvais" événement. On agit alors en terme de prévention.

Une fois l'événement survenu, il y a également deux formes d'action en fonction de la nature, de la qualité de la situation.

Si elle est "bonne", il s'agit qu'elle se poursuive, et il ne faut pas oublier alors de mettre en place une maintenance.

Et bien sûr si la situation est mauvaise, il s'agit alors de chercher à "restaurer" la bonne situation antérieure, et donc de réparer.

Ces actions portent sur des personnes. On peut penser que les actions "positives" rencontrent plutôt une attitude de coopération. Mais les actions "négatives", qui vont à l'encontre de ce qui risque de se passer ou qui malheureusement est arrivé, rencontrent une résistance.

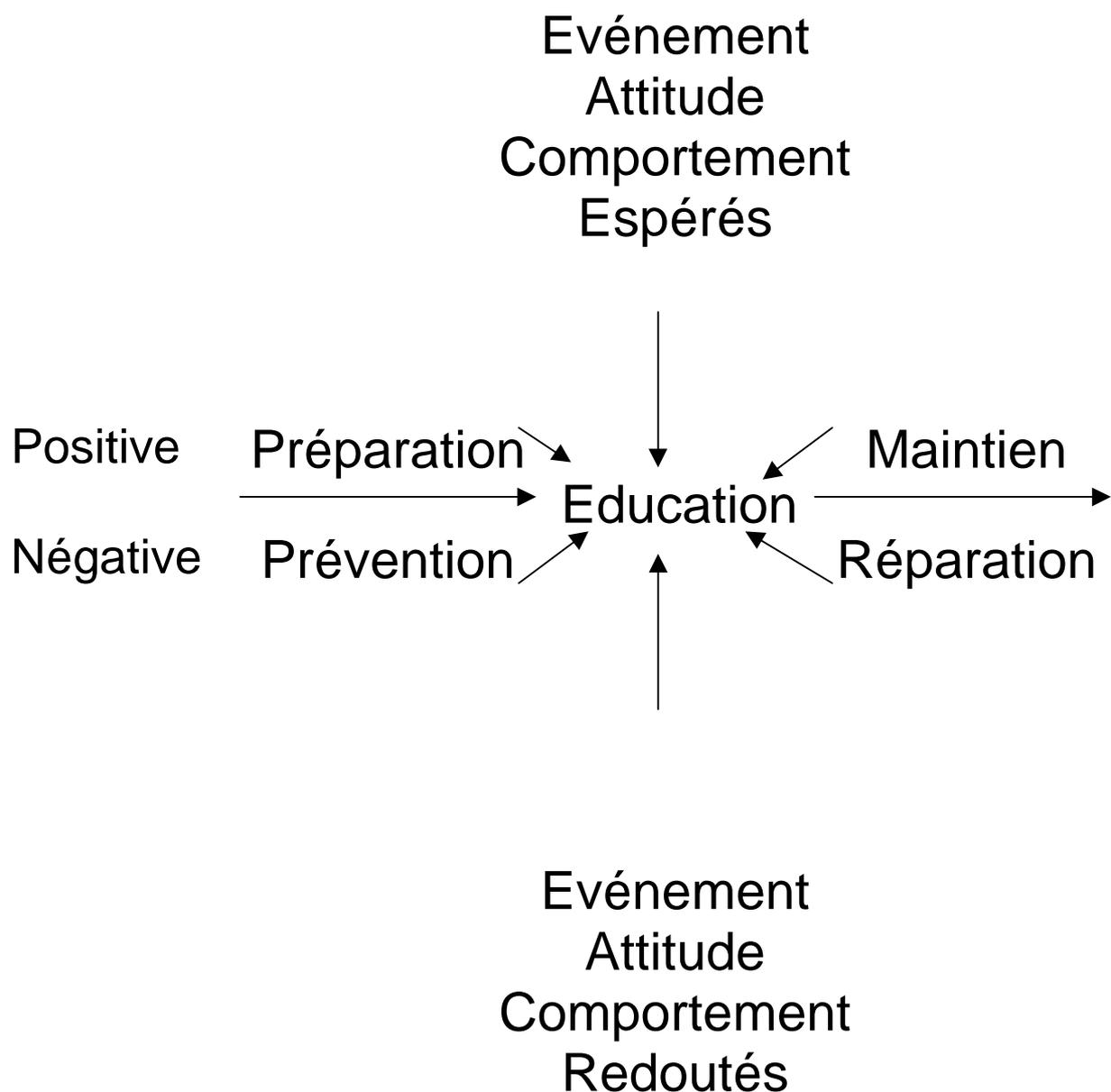
Chaque "champ social" devrait donc être analysé, évalué, et organisé selon ces quatre formes d'actions. Dans le champ de l'insertion la maintenance est le plus souvent oubliée. Globalement il s'agit surtout de réparation. Les circulaires qui ont toujours insisté sur la prévention (dans un premier temps, dès les premiers textes de Catala), puis sur la préparation (dès la sixième, c'était une des premières formes de l'éducation à l'orientation), ont provoqué très peu de mises en œuvre.

Ce qui est décrit ici concerne la notion de dispositif. Il s'agit d'intervention sur ou auprès d'une population prise dans un champ de pouvoir. Le sujet n'est pas fondamentalement demandeur.

Il n'en est pas de même dans le domaine du service. Et le conseil ne peut s'exercer que dans la présupposition d'une demande. C'est entre autre en cela qu'il faut le différencier de l'examen d'orientation (diagnostic, pronostic, prescription). Dans le conseil, c'est la préconisation qui remplace la prescription.



## Emergence de l'éducatif



Par rapport à l'éducatif ou retrouve toutes les préoccupations qui étaient plus ou moins réparties entre des professionnels, circonscrits à des temps à des dispositifs séparés, ou plus ou moins séparés. Et surtout peut-être attribués à des professionnels, à des experts plus ou moins identifiés. Logique des territoires, des compétences, des "c'est à moi", "c'est pas à moi"...

L'éducatif vient brouiller cette répartition.

Ce n'est pas forcément "l'éducatif" qui vient brouiller. La situation des difficultés, contenue dans le modèle du traitement individuel ne tient plus. Le difficile est partout. Et la réponse institutionnelle est une réponse globale. C'est l'éducatif qui doit prendre en charge. Il y a donc plusieurs effets de brouillages :

- Des professionnels qui étaient plus ou moins à l'écart du "traitement", et donc non responsables, se trouvent chargés de la mission, de la responsabilité,...
- Les professionnels du traitement individuel, de la prise en charge existent toujours... Conflits, positionnement, de toutes façons les difficultés continues, et même certains disent qu'elles s'amplifient du fait de l'éducatif. Pour certains, il faut y aller, et pour d'autres il ne faut pas.
- L'éducatif se trouve investi des quatre "postures", d'où confusions, conflits, perversions.. Risques en tout cas pour tous.

<b>Acte du sujet</b>	<b>Matériel</b>	<b>Institution</b>
Difficulté, souffrance	Indices, comportements	Attention à, effort d'observation
Plainte	Parole	Ecoute
Demande	Démarche	Service
Réclamation	Dépôt	Dispositif
Accusation	Formulation	Procès

## Bibliographie

Jean-Louis Dérouet : Ecole et justice. De l'égalité des chances aux compromis locaux ? Paris, Métailié, 1992

Jean-Louis Dérouet et Yves Dutercq : L'établissement scolaire, autonomie locale et service public. Paris, ESF éditeur, 1997

Jean-Louis Dérouet, (sous la direction de) : L'école dans plusieurs mondes. Paris, Bruxelles, De Boeck Université/INRP, 2000

Jacques Donzelot : La police des familles, Editions de Minuit, 1977

Claude Dubar : La crise des identités. L'interprétation d'une mutation. PUF, Le lien social, 2000.

Claude Dubar et Pierre Tripier : Sociologie des professions. A. Colin, 1998.

François Dubet, Danilo Martuccelli : A l'école, Sociologie de l'expérience scolaire, Le Seuil, 1996.

Erving Goffman : Calmer le jobard : quelques aspects de l'adaptation à l'échec. Publié initialement dans *Psychiatry*, vol 15, 1952, p. 451-463 repris et traduit dans *Le parler frais d'Erving Goffman*, Les Editions de Minuit, Colloque de Cerisy, (du 17 au 24 juin 1987), 1989.

Jacques Ion et Michel Peroni (coordonné par) : Engagement public et exposition de la personne, Editions de l'Aube, 1997

Agnès Thiercé : Histoire de l'adolescence (1850-1914), Belin, 1999